

Réserve de biodiversité projetée des lacs Vaudray et Joannès

Luc Lavoie

- Résident a l'année au lac Vaudray
- Membre de l'exécutif de l'association des lacs Vaudray-Joannès

Je trouve que dans son ensemble, le projet de réserve de biodiversité est une bonne chose. Par contre il est vraiment malheureux que Ministère de l'environnement veule imposer des règles et des restrictions aux villégiateurs des lacs Vaudray-Joannès, alors que les véritables menaces pour la biodiversité sont les compagnies forestière et minière. Il faut se rappeler que depuis près de 40 ans les villégiateurs de ces deux lacs ont formés une association, pour s'assurer du développement durable et harmonieux de ce coin de pays.

On semble vouloir trouver une recette magique qui va servir pour toutes les futures réserves de biodiversité. A mon avis, il ne faut pas voir ou anticiper des problèmes la ou il n'y en a pas. Les besoins et les habitudes de vie des gens de l'Abitibi sont déferents de ceux de la Cote Nord ou des Laurentides.

En tant qu' Abititien, j'ai des coutumes et des idéologies qui se sont transmise de père en fils, malheureusement ces traditions ne sont pas reconnues officiellement (comme les Autochtone). Il faut aujourd'hui se battre pour garder les acquis de notre façon de vivre.

Durant mon enfance, j'ai appris à respecter l'équilibre de la flore et de la faune qui m'entoure. Les activités de chasse, de pêche ou de coupe de bois, lorsque pratiqués dans le respect et l'équilibre, sont favorables a la flore et a la faune, c'est un maillon de plus dans la chaîne de la vie dont l'humain et ses coutumes font aussi parties. En 1998, à l'age de 28 ans, j'ai choisi de construire ma maison et d'élever ma jeune famille de trois enfants au lac Vaudray, dans le but de permettre a mes enfants d'apprendre a respecter et aussi a profiter des richesse de la nature (la chasse, la pêche, la coupe de bois, la cueillette de petits fruit, les randonnées en forêt les activités nautique etc.) et ainsi poursuivre la tradition de l'enseignement du respect transmise aux enfants par leurs parents.

La coupe de bois domestique.

Comme la chasse, la coupe de bois me procure plusieurs éléments de satisfaction personnelle : C'est un contact intime avec la nature, qui emmène des moments privilégiés de détente intellectuel et de fuite du stress. De plus cette activité est très exigeante physiquement, c'est un très bon moyen maintenir sa forme physique. Il est très satisfaisant de ramener son bois de chauffage et ainsi se sentir en **sécurité**, il est primordial dans une région éloignée d'avoir une **autonomie** en cas de panne électrique.

Pour moi c'est une activité et un plaisir de faire du bois de chauffage, non pas une obligation. J'ai beaucoup de difficulté a croire et a accepter le fais qu'on pourrais m'enlever le droit de faire du bois de chauffage près de chez moi, c'est une activité tellement saine et même profitable pour la flore, la faune et la communauté. , toutes les branches laisser par terre, sont une source de nourriture incroyable pour le gibier (lièvre, perdrix, chevreuil et l'orignal) durant l'hiver. Les sentiers que je dois entretenir pour aller couper mon bois sont utilisés par tous les villégiateurs pour des balades en forêt.

La coupe de bois domestique n'a rien à voir avec la coupe de bois industriels (coupes a blanc, grosse machine qui écrase tout sans se soucier de leur impact sur l'environnement etc..).

M'enlever le privilège de couper du bois, c'est comme m'enlever une partie de ma liberté.

J'espère que mes enfants pourront encore utiliser l'héritage magnifique et renouvelable qu'est la forêt. Cette forêt québécoise est le reflet de nos valeurs et il faut que les communautés puissent l'utiliser et en profiter intelligemment. La donner aux divers compagnies attirer par une seule chose... le profits est le résultat d'une gestion fonder sur des valeurs purement égoïste sans aucune vision d'un future rapprocher.

La Solution proposé par le ministère de l'environnement, de donner des secteurs de coupes à l'extérieur de la réserve, est inacceptable. En plus d'augmenter considérablement les coûts associés a la coupe de bois (camion, remorque, essences, etc.), on ajoute plusieurs problèmes. Lorsque qu'on oblige tout le monde à être dans un même secteur pour se procurer le même bien (le bois), un sentiment de compétition et de jalousie s'installe, le Vol de bois, le bris d'équipement et les chicane deviennent chose courante. Pour avoir déjà fait l'expérience de ces secteurs de coupes commun, je n'accepte plus de revivre cette situation. Une activité saine et plaisante va devenir une corvée désagréable et stressante.

La solution la plus valable pour la réserve de biodiversité et pour les villégiateurs est d'accorder des permis de coupe de bois **domestique** à l'intérieur de la réserve seulement aux propriétaires demeurant dans la réserve, pour les besoins associé a leurs propriété (ex : Habitation a l'année = max 20 cordes, Habitation saisonnière = max 5 cordes, Camps de chasse = max 3 cordes). Ainsi il serait facile d'évaluer le prélèvement annuel de bois, et réajuster selon la capacité de production de la forêt. De plus en laissant s'effectuer la récolte de bois sur l'ensemble de la superficie de la réserve, on minimiserait l'impacte visuel dans les secteurs de coupe et on augmenterait la régénération des jeunes arbres en coupant seulement les arbres matures et les malades. En 2001 seulement 35 permis de coupes de bois ont été émis dans les secteurs Vaudray-Joannès, alors je ne crois pas qu'il y ai de problèmes de sur consommation ou d'épuisement des réserves.

Contrôle des embarcations moteur

Le contrôle de la force des moteurs n'auras aucun effet sur le but rechercher par le ministère de l'environnement.

Premièrement, pour diminuer la pollution, la solution est dans le remplacement graduel des vieux moteur par des moteurs de nouvel génération (4 temps ou a injection).

Pour la quiétude du milieu, encore une fois on essaie de régler un problèmes la ou il n'y en a pas, mais les moteurs de nouvel génération pourrais améliorer la situation.

Plutôt que de vouloir contrôler, il serait mieux d'informer et d'inciter vers le changement, en maximisant l'information et la sensibilisation des matières polluante en lien avec les moteurs de tout genres, aux utilisateurs.

Le conseil de conservation.

Le promoteur du projet veut crée un seul conseil de conservation commun pour les deux projets d'ère protégé, donc les villégiateurs des lacs Vaudray-Joannès vont n'avoir qu'un seul siège sur onze. Il est injuste que les principaux concernés par ce projet soient si peu représentés dans ce nouveau conseil de conservation.

Comme je le mentionnais dans mon introduction, les villégiateurs ont formés une association pour se donner une force collective, pour le développement durable dans l'intérêt de chacun. Si aujourd'hui les lacs Vaudray-Joannès sont restés des endroits où la flore et la faune sont grandissantes et en santé, où la qualité de l'eau est très bonne, malgré l'occupation de l'homme, c'est grâce aux efforts et la bonne volonté de cette association et des riverains. Depuis peu de temps, le Ministère de l'environnement porte un intérêt pour la biodiversité des Lac Vaudray-Joannès, Mais depuis plusieurs années des groupes de gens demande la protection de cette forêt et se sont battu pour empêcher les compagnies de tout détruire.

Pour toutes ces raisons, je demande un conseil de conservation pour la réserve de biodiversité des lacs Vaudray-Joannès seulement, où les villégiateurs auront la majorité des sièges. On ne peut pas tasser du revers de la main le travail de tous ces gens qui se sont impliqués depuis toutes ces années.

Le ministère de l'environnement compte beaucoup sur le sentiment d'appartenance des gens face à leur milieu, pour le bon fonctionnement de la réserve de biodiversité. Présentement ce sentiment est très fort, parce que les gens, via **leur** association, ont l'impression d'être consulté, impliqué et bien représenté dans les décisions concernant **leurs** lacs, En réduisant la représentativité au conseil de conservation, les riverains pourront avec raison, ressentir que le secteur où ils ont choisis de vivre est contrôlé par des gens qui n'y ont jamais mis les pieds ainsi l'intérêt et l'harmonie déjà existante sera réduite à néant.

En terminant, j'aimerais ajouter deux commentaires :

- 1- Lors de la première rencontre avec les gens du Ministère de l'environnement, pour discuter du projet de réserve de biodiversité, un des intervenant invité nous a fait part du proverbe suivant. " Lorsque le Ministère met le pied dans l'étriller, la c'est sur que tu viens de perdre ton cheval." A l'époque ça ma fait sourire, maintenant je sais que cet homme avais raison.
- 2- Je trouve que l'on ne met pas notre argent et notre énergie à la bonne place. Plutôt que de vouloir protéger la Biodiversité au Québec, on serait mieux de s'attaquer à ceux qui la détruit, la on pourrait parler de développement **durables**.